



Rapport du comité sur l'exercice écoulé 2019 / 2020

Chers Membres de l'APCAV, chers propriétaires de Verbier,

Quelle année 2020 ! Lors de notre assemblée générale ordinaire en décembre dernier, nous étions loin de nous douter de ce qui nous attendait. En se référant aux traditions philosophiques et religieuses, selon lesquelles les nombres sont porteurs d'un sens caché, d'un message, on pouvait bien présager que 2020 ne serait pas une année ordinaire. Cela s'est révélé vrai.

Ce coronavirus nous paraissait éloigné au départ. Nous observions à travers nos écrans ses effets sur la population chinoise, au même titre que nous sommes les spectateurs plus ou moins détachés de bien des événements à travers le monde. Puis, nous nous sommes rendu compte que nous faisons tous partie d'un grand écosystème et que, quelles que soient nos origines, notre milieu socio-culturel, nous sommes tous interreliés. Début janvier, le Coronavirus nous paraissait loin, nous ne nous sentions que peu concernés. Il était probablement déjà à Verbier, sans que nous le sachions. Puis, la vague s'est rapprochée. Alors qu'elle touchait déjà l'Italie de plein fouet, à moins de 200 kilomètres de chez nous, on continuait à faire la fête à Verbier. Nous pensions peut-être échapper à la déferlante, cela n'a pas été le cas.

Beaucoup critiqué pour avoir été un cluster du virus, Verbier s'est aussi avéré un refuge pour de nombreuses familles, en particulier pour nous, propriétaires de chalets et d'appartements dans la région. Cela a permis à certains de découvrir la Vallée de Bagnes différemment, soit en y demeurant plus longtemps que d'ordinaire, soit durant des périodes de l'année auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. Cela a aussi permis de revaloriser l'apport des propriétaires de résidences secondaires, à Verbier et dans l'ensemble du Valais.

Les partenaires locaux, en particulier la Commune et l'Office du Tourisme ont d'ailleurs reconnu cet apport. Afin de remercier les propriétaires de leur fidélité, un VIP Pass conçu spécifiquement pour eux a été créé cette année. Il s'agit du « VIP Pass Ambassadeur », avec des avantages exclusifs, autant durant la saison d'hiver que durant l'été. D'autres actions sont par ailleurs à l'étude pour valoriser l'apport des propriétaires et des discussions en cours à ce sujet avec l'APCAV.

A ce jour, après un été et un automne relativement cléments où la vie était presque revenue à la normale, la pandémie s'est à nouveau accélérée avec l'arrivée des jours froids. Le moins



que l'on puisse dire est que nous naviguons à vue, tant les inconnues sont encore nombreuses sur l'évolution de la pandémie.

Les autorités et les partenaires de la Commune de Bagnes mettent tout en œuvre pour accueillir leurs hôtes dans les meilleures conditions, en respectant tous les protocoles de sécurité sanitaire nécessaires. La tâche est ardue et des couacs sont possibles, tels l'agglutinement, à un moment de la journée, de skieurs au départ des télécabines du Châble le premier week-end du mois de décembre.

Verbier est consciente d'être sous le feu des projecteurs et que si ce type d'erreurs se répète, une fermeture des installations de ski est possible, sans compter l'impact sur la réputation de notre belle Commune, déjà mise à mal en mars dernier.

C'est pourquoi nous sommes tous responsables d'adopter les bons comportements si nous souhaitons pouvoir continuer à bénéficier des avantages que nous avons à Verbier. Il y a bien sûr des restrictions mais aussi beaucoup de bénéfices auxquels de nombreuses personnes à travers le monde ont dû renoncer pour le moment. A nous de préserver cette situation.

Nous, les propriétaires, avons aussi un rôle à jouer. Dans la mesure où les rassemblements seront interdits dans les bars et les restaurants, la tentation sera grande de les organiser dans des chalets et appartements privés durant les fêtes de fin d'année. Or, on sait que c'est probablement une des sources principales de la propagation du virus. A nous tous donc de rester disciplinés pour éviter une recrudescence de la pandémie avec les conséquences qui ne manqueront pas d'en découler.

Pour ce qui concerne l'APCAV et ses activités, nous avons mis l'accent cette année sur le fait de vous fournir des informations pertinentes, autant par le biais de notre Newsletter qu'à travers notre site internet. Nous encourageons d'ailleurs tous nos membres qui ne l'ont pas encore fait de nous fournir leur adresse email afin que nous puissions leur transmettre notre Newsletter.

En raison de la situation sanitaire, nous n'avons pas organisé d'assemblée générale d'été et avons dû renoncer à celle de décembre. Soyez assurés cependant que, dès que les conditions le permettront, nous reprendrons le cours normal de nos deux assemblées générales par année.

Nous avons maintenu un contact étroit avec les différents acteurs de la station, notamment au travers de la Société de Développement de Verbier, dont notre Présidente est membre du comité.

Relevons enfin que 2020 est la dernière année de présidence d'Eloi Rossier, qui sera remplacé à la tête de la future Commune du Val de Bagnes par Christophe Maret. Nous tenons à remercier



Eloi Rossier avec qui nous avons toujours entretenu de bons contacts, qui a mis un point d'honneur à participer chaque année à nos deux assemblées générales et traité avec diligence nos diverses demandes.

Concernant les comptes de l'APCAV pour l'exercice 2019/20, il en ressort un bénéfice de CHF 7'983.43, sensiblement supérieur au montant budgétisé. Cela est essentiellement dû au fait que nous n'avons organisé ni l'assemblée générale d'été ni les autres événements que nous avions prévus pour 2020. Les produits (cotisations) et les autres charges sont en revanche conformes, dans l'ensemble, au budget.

Pour ce qui est du budget 2020/21, il est dans la continuité du budget précédent, en espérant que la situation sanitaire nous permettra d'organiser les assemblées et événements prévus.

Vous trouverez en annexe du présent courrier les comptes 2019/20, le budget 2020/21 ainsi que le rapport du réviseur aux comptes, Lloyd Gabioud de la fiduciaire Fimob au Châble, qui recommande l'approbation des comptes et propose de donner décharge au comité pour sa gestion.

Les différents points usuellement soumis à l'assemblée générale sont repris dans le bulletin de vote annexé.

Nous vous signalons enfin que, n'étant pas en mesure de rencontrer nos membres en cette fin d'année, nous avons demandé aux intervenants habituels, à savoir Eloi Rossier pour la Commune de Bagnes, Simon Wiget pour l'Office du Tourisme et Laurent Vaucher de Téléverbier SA, de nous adresser quelques mots dans une vidéo qui sera publiée sur notre site internet prochainement. Le futur Président, Christophe Maret, s'exprimera également. Nous vous invitons donc à consulter notre site www.apcav.ch dans les jours qui viennent.

Nous vous remercions de votre confiance.

Au nom du Comité

Brigitte Borel
Présidente